

Barthes de Sames en bord de Bidouze (7 novembre 2024)

Seize randonneurs bien emmitoufflés se retrouvent au parc aquatique du « **Lac de Sames** », après avoir suivi les intrigants fléchages « **Téléski nautique** ». L'endroit, probablement bondé en été, est aujourd'hui désert... Au moment de partir, un nouveau véhicule nous apporte « in extremis » quatre marcheurs supplémentaires, dont **Brigitte** que nous accueillons pour la première fois. Bienvenue à elle !



Nous sommes vingt à nous diriger vers le sud dans les faubourgs du village de **Sames**, puis dans une vaste lande, transformée en champ de maïs, en direction du lieu-dit **Cagnette**, qui fut un port lorsque la rivière était naviguée...



Nous parvenons vite à la **Bidouze**, que nous allons désormais suivre... Ce sont bien des **barthes**, inondables... Un choix s'impose : le chemin ou le talus ? Notre couple de guides se sépare : **Geneviève** en haut, **Henri** en bas...



Sur la digue, la perspective sur la rivière, très agréable, agrémente franchement la promenade mais l'herbe est haute et vraiment très humide... En contrebas, c'est « à pieds secs » mais plus monotone...Chacun hésite... Contre toute attente, la majorité choisit le chemin, au plus près des champs de maïs...



Nous longeons alors pendant quelques kilomètres la rive droite de cet affluent basque de l'**Adour** jusqu'à une station de pompage. Les vastes étendues cultivées ont besoin d'être protégées par les digues, mais aussi asséchées de temps en temps...

Là, tout le monde est contraint de gravir le talus et de se mouiller les pieds ! Nous poursuivons au bord de l'eau en direction des premières habitations que nous apercevons au loin.



Nous arrivons très vite, comme prévu, au quartier **Saint-Jean**, hameau excentré du centre-village en bord de rivière. Nous sommes là tout près de la grande barrière de péage de l'**A64**.



Nous dépassons légèrement le bourg pour accéder, en virant sur la gauche, à un promontoire aménagé en bord de **Bidouze**. Celle-ci, aujourd'hui déserte, va très bientôt se jeter dans l'**Adour**, en aval du **Bec du Gave**.



Nous rebroussons vite chemin pour nous installer dans une agréable et confortable aire de pique-nique, récemment aménagée, avec terrain de pétanque et jeux d'enfants. Il est midi, aussi les casse-croûtes sortent des sacs...



Après le repas il y a, comme souvent, du « *limoncello maison* » de chez **Jean-Claude**, présenté aujourd'hui dans une adorable botte importée tout récemment, directement de **Milan**. Et voilà le résultat ! On retombe en enfance...



À trois jours du départ du **Vendée Globe**, nos amies s'entraînent et jouent gentiment aux marins d'eau douce...



Trêve de plaisanterie : la récréation est terminée ! Il nous faut maintenant quitter cette douce **Bidouze** pour regagner notre point de départ.



Nous remarquons au passage, sur la façade de l'imposante maison d'en face, dressée face au port, une étonnante plaque de propriété, avec inscription fièrement gravée dans la pierre et masquée par les branches d'arbres :

« PROPRIETE APPARTEINANT A M^R DUCASSE DARSAC, SAMES, AN 1807 SOUS LE REGNE DE NAPOLEON P^{ER} » !



Une courte promenade de retour nous permet de rejoindre aisément le début du chemin parcouru précédemment en matinée. Nous longeons de grandes serres de cultures maraîchères, garnies aujourd'hui de milliers de pieds de salade verte, témoins de la fertilité des terres alluviales de l'endroit...



Nous rejoignons donc le **parc de loisirs** désormais ensoleillé mais un peu plus animé, bien que fermé : de nombreux artisans sont en activité, çà et là, occupés à l'entretien hivernal des installations. Il faut préparer la saison !



Mais ce n'est pas fini ! **Henri**, notre organisateur, nous présente les différents aménagements qui jalonnent le plan d'eau : bungalows, plages et plongeoirs, restaurants...

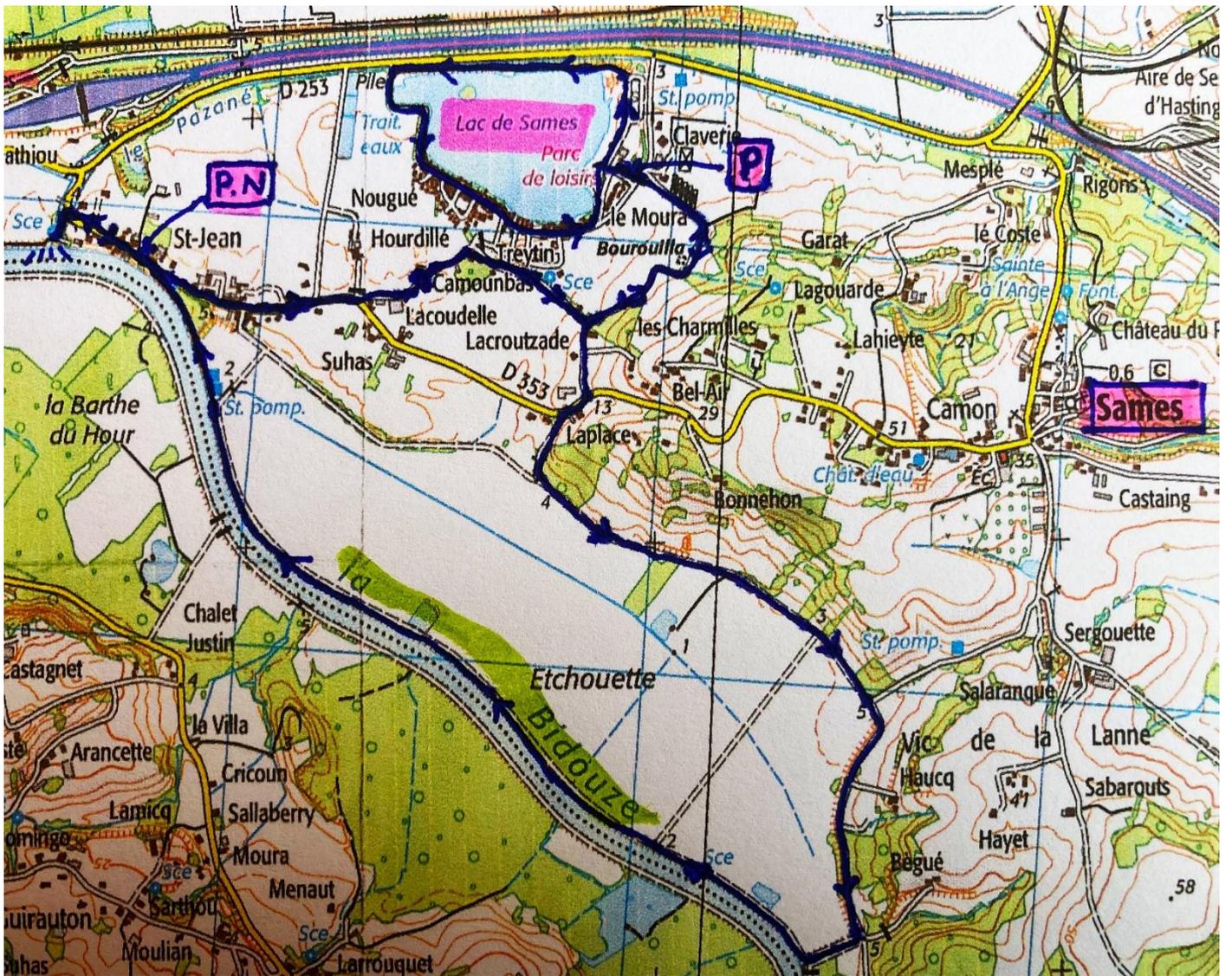


Intrigués dès le matin, nous souhaitons observer de plus près l'impressionnante installation consacrée au « *ski nautique sans bateau* » : le **téléski nautique**... Les skieurs adeptes sont tractés à l'aide d'un câble et peuvent choisir à leur gré, en fonction de leur niveau, le joli tremplin blanc qui les propulsera dans les airs... À voir en été !



Parvenus sur la rive nord du lac, qui jouxte l'autoroute, certains font demi-tour craignant une trop longue marche supplémentaire tandis que d'autres préfèrent s'offrir le tour complet. Celui-ci, finalement fort agréable et assez rapide, commence par un joli sentier ombragé et se termine par l'observation de nombreuses habitations de vacances, pour certaines occupées à l'année, avec pour chacune, un accès privé au plan d'eau...





Longueur : \approx 10 km

Dénivelé : 2 m (la digue)